



**Compte-rendu  
du conseil d'administration  
du  
04 Décembre 2023**

**Présents**

Alain AUBERT, Denis GRANGE, Marie-Louise BOURSIER, Nicole BORGEY,  
Isabelle PORTHAULT, Evelyne PARUSSINI, Jean-Pierre VITTAZ, Christine FAURE,  
Cathy FILIAS, Karine BROSSIER, Bernard MELON, Irène COTTAREL

**Ordre du jour :**

- Inscriptions
- Remboursements frais de reconnaissances
- Choix et proposition des randonnées
- Tableau des critères de difficultés
- Tableau historique des randonnées
- Accès au site internet Aspra
- Commission séjours
- Sortie Dévoluy
- Galettes des rois
- Bugnes
- Adhésion fédérations
- Bilan diots
- Adhésions au club

• **Inscriptions**

Il est rappelé que tous les règlements doivent se faire par chèque bancaire. La banque n'acceptant plus de remise en argent liquide.

• **Remboursements frais de reconnaissances**

Ils seront effectués 1 fois par mois et devront être transmis par le biais de l'adresse mail du club : [aspra-rando@gmail.com](mailto:aspra-rando@gmail.com) à l'aide du document qui sera mis en ligne dans les onglets Association/Animateurs/Frais de reconnaissance.

Le remboursement aura lieu dès le premier kilomètre et quand la randonnée aura été effectuée.

En fonction du montant concerné, une étude sera faite au cas par cas pour un remboursement plus rapide.

- **Choix et proposition des randonnées**

Il est souhaitable que l'affichage des randonnées sur le site soit en place le dimanche soir précédant les sorties. L'annulation des sorties devra se faire la veille au soir si possible. En cas de doute sur l'annulation, l'animateur doit se référer à son responsable de groupe.

- **Tableau des critères de difficultés**

Chaque animateur devra déterminer la difficulté de la randonnée en s'appuyant sur le tableau qui sera mis en place sur le site dans la rubrique **Association/Animateurs**.

- **Tableau historique des randonnées**

Le test de ce tableau sera finalisé par Isabelle, ensuite il sera communiqué aux animateurs en version lecture seule.

Il sera présenté lors de la prochaine réunion animateurs.

- **Accès au site internet Aspra**

Pour éviter l'accès direct à la page **Programme Randos**, une modification de l'intitulé lié à la recherche Google sera effectuée.

- **Commission séjours**

Elle présentera ses propositions lors du prochain conseil d'administration.

- **Sortie Dévoluy**

Séjour destiné à des marcheurs groupe 1 et 2. Un minimum de 8 personnes inscrites sera nécessaire à son organisation. La préinscription se fera par un **Framadate** en ligne à partir du 5 décembre. La date limite est fixée au 5 janvier 2024.

- **Galettes des rois**

Des randonnées précéderont cette festivité. Un parcours adapté au groupe 3 sera mis en place.

Si disponibilité, ceci aura lieu à la salle des fêtes d'Avressieux. Les dates éventuelles sont 9,11 ou 16 janvier 2024.

Bernard se chargera de l'approvisionnement des galettes et des brioches.

Alain se chargera des boissons.

Les inscriptions se feront en ligne sur **Framadate** à partir du 14 décembre et jusqu' au 3 janvier 2024.

- **Bugnes**

Des randonnées précéderont cette festivité. Les dates éventuelles sont le 12 ou 14 mars 2024 selon la disponibilité des salles. Alain se charge de la recherche d'une salle.  
L'organisation de cette journée sera faite lors du prochain conseil d'administration.

- **Adhésion fédérations**

L'intérêt de la fédération française de randonnée est réel mais les stages de formations obligatoires sont trop onéreux pour le club.

L'information sur les responsabilités sera redonnée aux animateurs lors de leur prochaine réunion.

Concernant la protection des données personnelles des adhérents, il est évoqué la mise en place d'un mot de passe sur le fichier adhérents.

- **Bilan diots**

125 personnes ont participé à cette manifestation.

Satisfaction sur la fourniture du traiteur Baffert.

Problème pour la salle des fêtes non équipée en vaisselle et couverts.

Le bureau a beaucoup apprécié le coup de main spontané donné par certains adhérents pour le rangement et nettoyage de la salle en fin de la journée.

En attente de la facture du traiteur et de l'énergie consommée.

- **Adhésions au club**

A ce jour, 197 adhérents. Dans ce chiffre, 28 nouvelles adhésions. En contrepartie, 19 personnes ne se sont pas réinscrites pour diverses raisons.

- **Prochain CA**

Lundi 29 janvier 2024 à 9h00

Le lieu reste à préciser

Le secrétariat